

technologie ont été examinés par le sous-comité lors de sa réunion d'Ispra en octobre 1989 et se sont poursuivis dans le sens des propos alors échangés :

- Pour la CE, l'événement principal est l'adoption du nouveau programme-cadre de recherche et de développement technique pour les cinq prochaines années (1990-1994). Ce nouveau programme porte sur trois aspects importants des activités scientifiques, des aspects qui rendent compte des nouvelles orientations et priorités de la Commission. L'aspect principal concerne les techniques d'exploitation (les télécommunications et les technologies de l'information reçoivent un tiers du budget total, mais les procédés de fabrication et les matériaux d'avant-garde revêtent également une grande priorité pour le développement industriel). Le deuxième grand aspect du programme est la gestion des ressources naturelles, qui accapare un peu plus d'un tiers du budget total. Cet aspect comprend la recherche environnementale et marine, ainsi que la biologie (biotechnologie, recherches biomédicales et recherches sur la santé) et l'énergie (fission et fusion nucléaires et activités non nucléaires). Le troisième aspect, essentiel aux objectifs du marché unique de 1992, est la revalorisation des ressources intellectuelles, en vue d'édifier un puissant capital humain et de favoriser la mobilité des chercheurs, partout dans la CE.

- Au Canada également, il y a bien du nouveau depuis la dernière réunion du CMC : le mandat du nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, lieu de rencontre de l'industrie et des sciences, reflète les lignes de conduite et priorités nationales, l'accent devant être mis sur l'association avec le secteur privé et les universités, surtout en ce qui a trait aux techniques stratégiques. Le programme des centres d'excellence traduit l'importance que l'on attache à